



## Assemblée publique

Date : Lundi 20 juin 2022  
Heure : 19 h  
Endroit : École Riou à St-François-Xavier-de-Viger

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<b>1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</b>	<p>Mme Marie-Pier Sirois et M. Nicolas Dionne souhaitent la bienvenue aux membres et font la vérification du quorum des gens connectés. Mme Marie-Pier Sirois assure le remplacement de Mme Catherine Fitzback mais celle-ci participe tout de même à la rencontre via TEAMS.</p> <p>M. Benoît Randall, M. Benjamin Lorieau et Mme Caroline Pinget sont absents.</p>	
<b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	<p>M. Nicolas fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires. Des petites coquilles sont relevées pour la date et la numérotation sur le document.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR M. Dany Dupuis</b> <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté en modifiant les numéros des points et la journée de la réunion.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>	
<b>3. Lecture et adoption de procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 25 avril 2022</b>	<p>M. Nicolas fait les suivis du procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement le 25 avril 2022.</p> <p><b>Suivi de la dernière réunion :</b></p> <p><b>5.3 Il n'est pas possible de remettre aux élèves les surplus au compte du conseil d'établissement. Il y</b></p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p><b>aura achat de conférence à offrir aux parents tel que mentionné lors de la dernière rencontre.</b></p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Hélène Thériault QUE</b> le procès-verbal de la réunion du 15 avril 2022 soit approuvé tel quel.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>	
<p><b>4. Objet d'approbation :</b></p> <p><b>4.1 Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école rapport annuel du conseil d'établissement (bilan);</b></p>	<p>Révision de ce qui a été proposé en début d'année. Il avait été nommé d'améliorer le climat dans le transport scolaire et lors des récréations. La direction a fait une tournée dans toutes les classes sur le civisme et la bienveillance. Des billets de comportement positif, les étoiles du mois et le projet de la voie sportive sont tous des actes pour favoriser les bons comportements. Le code de vie est bien appliqué et similaire dans les établissements. Avec une plus grande présence de la direction dans les écoles et une belle collaboration avec les enseignants et la professionnelle, l'objectif est atteint.</p> <p>Mme Marie-Pier informe que le code de vie sera à modifier. La priorité reste de favoriser un climat sécuritaire et bienveillant.</p> <p>Pas de plainte officielle rapportée au Centre de service. Quelques gestes de violences réglés directement par à l'interne.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ par Mme Anaïs Giroux-Bertrand QUE</b> le bilan du plan d'action contre l'intimidation et la violence soit adopté tel quel.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>4.2 Budgets 2022-2023;</b></p>	<p>Mme Catherine présente la répartition des budgets de base pour l'année 2022-2023 pour les écoles et explique la façon de distribuer les sommes dans les quatre écoles. (6**).</p> <p>M. Dionne demande d'avoir accès aux documents, car les budgets sont approuvés, mais ils sont décidés d'avance et les membres ne sont qu'informés de la répartition. Mme Julie informe que les budgets sont calculés et répartis selon les élèves et les mesures sont dédiées à un ou des projets en particulier.</p> <p>Mme Catherine présente ensuite les mesures dédiées, protégées et décentralisées (Unités 5**). Elle présente les mesures et les montants qui sont dédiés à chacune. Mme Catherine explique aux membres les différentes dépenses autorisées dans les mesures et explique qu'elles seront principalement utilisées par l'embauche des ressources pour les élèves (TES, ortho, soutien pédagogique, etc.).</p> <p><b>Considérant que</b> conformément à l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter le budget annuel de l'école proposé par la direction, et le soumettre à l'approbation du centre de services scolaire ;</p> <p><b>Considérant que</b> la répartition des ressources financières s'établit à partir de l'effectif scolaire de l'année précédente, soit celle du 30 septembre 2022 cela, selon la recommandation du comité de répartition des ressources ;</p> <p><b>Considérant que</b> conformément à l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux du centre de services scolaire. Toutefois, le centre de services scolaire peut, pour l'exercice financier suivant, porter au crédit de l'école ou au crédit d'un autre établissement d'enseignement ces surplus, en tout ou en partie, selon la disponibilité d'utilisation permise par le Ministère, et si le comité de</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>répartition des ressources institué en vertu de l'article 193.2 en fait la recommandation et que le conseil d'administration du centre de services scolaire y donne suite ;</p> <p><b>Considérant que</b> conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école ;</p> <p><b>IL EST PRÉPOSÉ QUE</b></p> <p>Le conseil d'établissement adopte le budget de l'École Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou au montant total de : <b>348 440 \$</b> établi comme suit :</p> <p>Total des mesures dédiées, protégées et décentralisées (unité 5XX) : <b>348 176 \$</b>  Total du budget de base décentralisé (unité 6XX) : <b>36 824 \$</b></p> <p>Moisson-d'Arts au montant de <b>16 632 \$</b>  La Chanterelle au montant de <b>5 970 \$</b>  Notre-Dame-du-Sourire au montant de <b>8 210 \$</b>  Riou au montant de <b>7 160 \$</b></p> <p>et qu'il soit soumis au centre de services scolaire pour approbation conformément à l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique, étant entendu que ce budget pourra être rajusté des surplus budgétaires de l'école, selon l'utilisation disponible et permise par le Ministère, s'il y a lieu, ou selon toute modification apportée par le Ministère et/ou tout apport financier additionnel dans le courant de l'année scolaire.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="163 159 590 220"><b>4.3 Rapport annuel du conseil d'établissement (bilan);</b></p>          <p data-bbox="163 727 642 789"><b>4.4 Cahiers d'activités et listes de matériels scolaires 2021-2022;</b></p>	<p data-bbox="764 167 1520 365">Le rapport annuel a été préparé par la direction et le président. M. Nicolas fait la lecture aux membres de son message et résume le contenu. Le rapport sera envoyé au Centre de services scolaire. Il est demandé par M. Ndjembi d'ajouter dans le rapport, à la section des projets d'avenir, « -Initiation aux technologies (énergie électrique). ».</p> <p data-bbox="764 418 1430 521"><b>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sharon Woodman Que le rapport annuel de l'année 2021-2022 soit approuvé en faisant l'ajout demandé.</b></p> <p data-bbox="764 557 1335 586"><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p> <p data-bbox="764 727 1514 1089">Les documents ont été envoyés par courriel à l'avance, Mme Sirois s'informe si les membres ont des questions - commentaires. Les montants maximums sont appelés à changer, car les prix ont augmenté. Il est proposé de faire un prix maximum unique pour tous les cycles, car les cahiers du 2<sup>e</sup> cycle et du 3<sup>e</sup> cycle sont les mêmes et le prix maximum était différent. Mme Julie propose d'augmenter de 5\$ toutes les listes ou de mettre un prix maximum à 80\$ pour tous les cycles. L'option du 80\$ est priorisée compte tenu l'explication des prix pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.</p> <p data-bbox="764 1190 1461 1258"><b>IL EST PROPOSÉ par Mme Anaïs Giroux-Bertrand d'augmenter le prix à 80\$ pour tous les cycles.</b></p> <p data-bbox="764 1294 1514 1393"><b>Et QUE</b> pour chaque classe, la liste du petit matériel ainsi que la liste des cahiers d'activités ainsi que les coûts reliés à l'achat de ceux-ci soient adoptés tels quels.</p> <p data-bbox="764 1429 1335 1458"><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>	



SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>4.7 Budget CÉ, conférence</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation de lecture</li>   <li>2. Diminuer le nombre d'élèves éprouvant des difficultés en langage oral. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépistage par des exposés, causeries, etc.</li> <li>- Activités diverses en classe avec différents matériels pédagogiques.</li> </ul> </li>   <li>3. Porter à 100% le nombre d'élèves actifs physiquement au primaire. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pédagogie active</li> <li>- Pause active</li> <li>- Brain gym</li> <li>- Marche</li> <li>- Classe flexible</li> <li>- Voie sportive</li> </ul> </li>   <li>4. Maintenir un milieu de vie sain, sécuritaire et proactif dans la lutte contre la violence et l'intimidation. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Système d'émulation</li> <li>- Code de vie</li> <li>- Atelier avec la professionnelle</li> <li>- Tableau d'honneur</li> </ul> </li> </ul> <p>Comme mentionné dans le suivi du dernier procès-verbal, il n'est pas possible de remettre aux élèves les surplus au compte du conseil d'établissement. Il y aura achat de conférence virtuelle pour offrir de l'aide aux parents. Les sujets traités sont :</p> <p>Écran et réseaux sociaux  Impulsivité et opposition  Réussite scolaire  Stress et anxiété</p> <p>Le nombre de conférence acheté sera selon la balance restante au budget suite au remboursement des frais de</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>4.8 Activités dans les écoles</b></p>	<p>déplacement pour les membres du conseil pour l'année. Les parents seront informés via un signet donné aux enfants en début d'année.</p> <p>Mme Catherine a envoyé un courriel aux membres avec les activités et voyages à approuver. Suite à cela, une autre demande a été faite. Les élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Riou coucheront à l'école le mardi 21 juin et il y aura un déjeuner pour tous les élèves de l'école le lendemain. Aussi, un dîner pizza spécial pour les élèves de 5<sup>e</sup> année, car certains quitteront pour le secondaire l'an prochain. Mme Marie-Pier mentionne qu'il est important de ne pas comparer les activités entre les écoles, car la décision est propre à chaque équipe-école. Toutes les écoles vivront plusieurs activités durant la dernière semaine.</p>	
<p><b>5. Objets d'information :</b></p> <p><b>5.1 Budget de l'école 2021-2022;</b></p> <p><b>5.2 Photos scolaires;</b></p> <p><b>5.2 Assemblée générale automne 2022;</b></p>	<p>Mme Catherine explique les dépenses et les sommes restantes pour l'année 2021-2022. Elle mentionne avoir fait de son possible pour ne pas laisser de déficit ou de surplus en engageant le mieux possible les montants alloués. Les budgets restants sont surtout suite au Covid (volet parent préscolaire 4 ans, sortie culturelle, aide aux parents) Il y a eu plusieurs ressources additionnelles d'ajoutées, car les salaires et engagements étaient faits en conséquence d'un plus haut salaire pour la ressource.</p> <p>Mme Marie-Pier informe que Mme Cynthia Panos est réservée pour la prochaine année et les photos seront prises à l'extérieur dans la semaine du 12 septembre.</p> <p>L'assemblée générale des parents sera le lundi 12 septembre 2022 au gymnase de l'École Moisson-d'Arts à L'Isle-Verte.</p>	





SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>6.3 Trésorière;</b></p> <p><b>6.4 Comité de parents;</b></p>	<p>Les formulaires de demande de remboursement pour les frais de déplacement sont remis aux membres et le remboursement se fera, via les ressources financières, au courant de l'été.</p> <p>M. Dupuis informe que les membres du comité ont été appelés à donner leur avis au sujet de la fermeture du secondaire 3 à l'école des Vieux-Moulins de St-Hubert. Ils ont aussi été informés de l'arrêt du transport du midi pour les écoles de notre établissement. Il informe que la navette est maintenue avec un délai de 1 an. Possible impact pour les résidents de St-Épiphane. Ils sont à préparer un document à remettre aux parents pour expliquer les divers comités et impacts de leur participation.</p>	
<p><b>7 Correspondance</b></p>	<p>Aucune correspondance</p>	
<p><b>8 Autres points :</b></p> <p><b>8.1</b></p>	<p>Aucun autre point</p>	
<p><b>10. Période de questions</b></p>	<p>Aucune question</p>	
<p><b>11. Levée de l'assemblée</b></p>	<p>Levée de l'assemblée à 22h10 proposée par <b>M. Nicolas Dionne</b></p>	

Étienne Michaud, directeur

Émilie Benoit, présidente